

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 14 novembre 2024
Date de l'affichage : 14 novembre 2024
Nombre de conseillers en exercice : 68
Nombre de conseillers présents : 34 + 1 suppléé + 6 pouvoirs
Nombre de conseillers votants : 41

OBJET : COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX - ETAT DES TRAVAUX POUR L'ANNEE 2024

Numéro de la Délibération : 211124-DC-112

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un novembre, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Noailles, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

Mmes Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Nathalie SABOT, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Philippe MARECHAL, Mickaël DEQUIN, Jean-Jacques DUMORTIER, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Guillaume NICASTRO, Hubert CABORDEL, Jean-Pierre CHATRON, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Jean-Louis GOUPIL, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Thierry DEVILLARD, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Pascal WAWRIN.

Etaient absents :

Mmes Christine MARIENVAL, Carine LUGEZ, Doriane FRAYER, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Caroline MARTIN, Josiane VANDRIESSCHE, Michèle BRICHEZ, Nadia MORIA, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Françoise TESTART, Christèle MARIN, Colette DEWEZ, Angélique ANDRE.

MM. Francis CHABLE, Kévin POTET, Alain GUERINET, Gérard PIEUX, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Pierrick LOZE, Alain ARNOLD, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Gérard AUGER, Denis JACOB, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND, Guy LAFOREST.

Dont suppléé :

- M. Alain ARNOLD par Dany BULTEUX.

Dont représentés :

- Mme Doriane FRAYER par M. Guillaume NICASTRO.
- M. Alain GUERINET par M. Hubert CABORDEL.
- Mme Josiane VANDRIESSCHE par M. Jean-Jacques DUMORTIER.
- Mme Nathalie GALINDO par M. Benoît BIBERON.
- Mme Véronique PAUL par M. Pierre DESLIENS.
- M. Guy LAFOREST par M. Olivier DOUCHET.

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis GOUPIL, conseiller communautaire de la commune de Mortefontaine en Thelle.

**OBJET : COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX -
ETAT DES TRAVAUX POUR L'ANNEE 2024**

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1411-3, L. 1411.1, L. 1416.1 ;
- La délibération n° 280720-DC-III.2 en date du 28 juillet 2020 ;
- La délibération n° 240322-DC-67 du 24 mars 2022 relative à la désignation des représentants d'associations locales au sein de la CCSPL ;
- Les délibérations du Conseil communautaire n° 260924-DC-92 ; n° 260924-DC-95 ; n° 260924-DC-96 ; n° 260924-DC-104 du 26 septembre 2024 ;

Considérant :

- Que la Commission des Services Publics Locaux (CCSPL) examine chaque année les différents rapports établis par les délégataires de service public ainsi que le rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'assainissement collectif et de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ;
- Que dans ce cadre, lors de sa séance du 19 septembre 2024, la CCSPL a examiné les rapports (année 2023) suivants :
 - Le rapport annuel établi par le délégataire de service public de l'assainissement collectif,
 - Le rapport annuel établi par le délégataire de service public pour la gestion et l'exploitation de la piscine AQUATHELLE,
 - Le rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service de l'assainissement,
 - Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés,
 - Le rapport annuel concernant le service de transport à la demande.

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE,**

- **PREND ACTE** de l'état des travaux réalisés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour l'année 2024.

***Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,***

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20241121-211124-DC-112-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/11/2024
Publication : 25/11/2024